

Le droit en santé sexuelle et reproductive en Guinée, un enjeu majeur pour l'autonomisation des femmes !

20 mars 2024 à 14h 28 - [Ousmane CISSE](#)

La Guinée, pays situé en Afrique de l'Ouest, fait face à de nombreux défis en matière de santé sexuelle et reproductive. Nombreuses sont ses femmes qui rencontrent d'énormes difficultés surtout dans les régions reculées pour accéder aux soins de santé de qualité, ce qui limite leur capacité à exercer pleinement leurs droits sexuels et reproductifs. Les jeunes filles font face à divers obstacles socio-culturels, économiques et légaux pour accéder à des services de santé sexuelle et reproductive. Notamment, chez les femmes, le taux de mortalité maternelle et infantile reste élevé, sans parler de la prévalence des infections sexuellement transmissibles, notamment le VIH/SIDA. Le manque d'éducation sexuelle complète contribue également à la persistance de pratiques néfastes telles que les mutilations génitales féminines et les mariages précoces. Ces problèmes sont souvent la cause des inégalités persistantes entre les genres, ce qui limite l'autonomie des femmes et leur accès aux soins de santé reproductive. Les droits en matière de santé sexuelle et reproductive restent encore un gros défi, même si plusieurs acteurs de la société s'impliquent, cela reste encore une lutte pour la reconnaissance et l'adoption des documents et accords internationaux, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), la Charte africaine des droits de l'homme et des programmes, y compris le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Pour la Guinée, la mise en œuvre de ces accords reste d'actualité. Les ressources humaines et économiques limitées dans le secteur de la santé rendent difficile l'accès à des soins de qualité. Le manque d'infrastructures adéquates et de personnel formé, en particulier dans les zones rurales, affecte l'accès aux soins de santé en matière de reproduction. De plus, la stigmatisation entourant les questions de santé sexuelle et reproductive dissuade souvent les jeunes filles et les femmes de rechercher des soins. Les normes sociales et culturelles restrictives concernant la sexualité, le mariage et la contraception constituent des obstacles majeurs à l'autonomie des femmes et des jeunes filles. Depuis 2011, le gouvernement guinéen a adopté une loi sur la santé de la reproduction et la planification familiale, reconnaissant ainsi le droit des femmes à prendre des décisions concernant leur santé sexuelle. Des initiatives communautaires et des ONG travaillent également sur la même cause en fournissant des services de santé sexuelle dans les zones rurales. Une éducation complète à la sexualité reste une priorité pour lutter contre les pratiques discriminatoires et dangereuses. Les ONG, le gouvernement et toutes les organisations de la société civile peuvent jouer un rôle crucial pour promouvoir une approche favorable à la santé sexuelle et reproductive. Jacqueline Kourouma – Contributrice de Génération qui ose